

22 Décembre 1998

TECHNOLOGIE SERVIER
27 RUE EUGENE VIGNAT

45000 ORLEANS

Cde No 07958

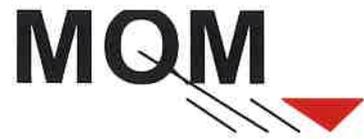
1 VISSEUSE SEMI-AUTOMATIQUE TYPE 669 N° S 236

Cette pochette contient :

- 1 Notice d'utilisation No 9707-23
- 1 Schéma No 9707-20 Pupitre de commande
- 1 Schéma No 9707-21 Implantation dans coffret
- 1 Schéma No 9707-37 Tête de vissage
- 1 Schéma pneumatique No 9203-27
- 1 Schéma électrique No 9707-19A
- 1 Déclaration de conformité CE
- 1 Fiche de sécurité No 9709-03

- M O M Packaging -

19, allée LOUIS BREGUET - 93421 VILLEPINTE CEDEX - France
Tel : + 33 (0)1 48 60 11 70 Fax : +33 (0)1 49 63 80 62



LA MAIN D'OEUVRE MECANIQUE
19, allée Louis Bréguet
93421 VILLEPINTE CEDEX

VISSEUSE SEMI-AUTOMATIQUE TYPE 669

MANUEL D'UTILISATION

Ces document sont exclusivement destinés aux acquéreurs de nos machines. Toute reproduction ou transmission à des tiers est interdite sans notre autorisation écrite préalable

Législation sur les droits d'auteur du 19.06.1901

TABLE DES MATIERES

<i>I - DESCRIPTION</i>	3
<i>II - MISE EN SERVICE</i>	4
2.1 - Mise en place	4
2.2 - Raccordement électrique	4
<i>III - COMMANDE ET REGLAGE</i>	5
3.1 - Le pupitre de commande	5
3.2 - Choix du mandrin	5
3.3 - Réglage du couple	5
3.4 - Réglage de la pression	5
3.5 - Réglage du centreur	5
3.6 - Réglage de la hauteur	6
3.7 - Arrêt d'urgence	6
<i>IV - ENTRETIEN</i>	7
<i>V - DEPANNAGE ET PIECES DE RECHANGE</i>	8
<i>VI - MANUTENTION, STOCKAGE, CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON</i>	9
6.1 - Manutention	9
6.2 - Stockage	9
6.3 - Conditionnement	9
6.4 - Transport	9
<i>VII - SCHEMAS DE CABLAGE</i>	10

Ces documents sont exclusivement destinés aux acquéreurs de nos machines. Toute reproduction ou transmission à des tiers est interdite sans notre autorisation écrite préalable.

Législation sur les droits d'auteur du 19.06.1901.

I - DESCRIPTION

Le serrage du bouchon à vis placé sur le goulot du flacon ou du bibon est effectué par un mandrin en rotation, animé d'un mouvement vertical ascendant et descendant.

- Le mandrin, de forme variable, peut-être constitué soit d'un cône en caoutchouc, soit d'un cône en acier traité. Il est fixé à l'extrémité de l'arbre vertical de la machine.

- La rotation est obtenue par un moteur indépendant.. Le moteur est asservie à une carte électronique de régulation du couple de serrage. Celui-ci est donc réglable par l'intermédiaire du potentiomètre en façade de coffret électrique.

- Le mouvement vertical ascendant / descendant est donné par un vérin pneumatique contrôlé par l'action de deux capteurs de fin de course.

- Le flacon ou bidon, muni de son bouchon simplement engagé sur les filets du goulot, est placé dans le centrage situé sur la table, pendant que le mandrin est en position haute. Le bouchon est bloqué lorsque le mandrin arrive en position basse. Le flacon ou bidon ainsi bouché est retiré dès que le mandrin s'élève de nouveau. Un capteur de présence flacon déclenche la descente de la tête de vissage.

- La hauteur du mandrin doit être réglée de telle façon qu'en position haute de celui-ci, le flacon muni d'un bouchon soit franchement dégagé.

Pour un modèle de flacon, il peut donc y avoir cinq réglages à effectuer qui sont :

- le choix du mandrin,
- le réglage du couple,
- le réglage de la pression,
- le réglage du centrage des flacons,
- le réglage de la hauteur du mandrin.

II - MISE EN SERVICE

2.1 - Mise en place

Le sol à l'emplacement choisi doit être le plus plat possible et compact. La machine doit être stable à son emplacement. Quatre pieds réglables permettent la mise à niveau de la visseuse.

(Voir le chapitre VIII : MANUTENTION, STOCKAGE, etc...)

2.2 - Raccordement électrique

La machine doit être alimentée en 380 volts triphasé de fréquence 50 Hz au bornier du coffret.

En général :

- 3 phases (U, V, W),
- 1 neutre (N),
- 1 terre (T).

Avant d'effectuer un quelconque branchement de la machine, s'assurer que :

- le sectionneur est sur la position 0,
- l'arrêt d'urgence est déverrouillé.

Procéder au branchement de la visseuse à l'aide des schémas électriques fournis.

Procéder au branchement en air comprimé situé sur le côté gauche de la machine. La visseuse est prévue pour fonctionner à une pression mini de 2 bars.

III - COMMANDE ET REGLAGE

3.1 - Le pupitre de commande

L'opérateur dispose d'un pupitre de commande situé sur le côté du coffret de la machine.

Il se compose :

- d'un potentiomètre P1 de réglage du couple de serrage,
- d'un bouton poussoir noir affleurant B1 pour le démarrage de la machine,
- d'un voyant blanc H1 de présence tension,
- d'un voyant vert H2 de fonctionnement moteur,
- d'un arrêt d'urgence AU qui s'utilise également pour arrêter le moteur,
- du sectionneur général Q1.

3.2 - Choix du mandrin

En général, il est prévu à la construction de la machine, un mandrin approprié à chaque type de bouchon, de flacon ou de bidon.

3.3 - Réglage du couple

Le potentiomètre P1 permet de régler le couple de serrage produit par le moteur de la tête de vissage. Le couple doit être suffisant pour bloquer le bouchon sur les filets sans le déformer. Le couple optimal se détermine par essai.

3.4 - Réglage de la pression

Après desserrage de l'écrou moleté situé tout en haut de l'arbre, tourner la vis centrale de la tête percée transversalement à l'axe de l'arbre :

- visser pour augmenter la pression,
- dévisser pour diminuer la pression.

Il est recommandé de travailler avec une pression maximum, en tenant compte de la résistance ou de la fragilité de la capsule, pour :

- accroître la durée de vie du mandrin,
- obtenir un serrage plus régulier.

3.5 - Réglage du centreur

Le dispositif de centrage est constitué par un vé de positionnement du corps du flacon ou du bidon, dont le rôle est de permettre à l'opérateur de placer immédiatement le goulot dans l'axe du mandrin sans tatonnement.

Le vé en question est constitué :

- soit d'une pièce découpée à la forme de l'emballage réglable dans une seule direction,
- soit d'un ensemble de deux équerre orthogonales réglables séparément dans deux directions.

3.6 - Réglage de la hauteur

Ce réglage s'effectue par l'intermédiaire d'une manivelle située en haut de l'axe fileté vertical, situé à l'arrière de la tête, en partie haute. Cet axe se termine par un carré à son extrémité supérieure sur laquelle vient se fixer un volant de réglage.

Pour régler la hauteur de la tête, procéder comme suit :

- desserrer les quatre poignées d'immobilisation de la tête,
- tourner le volant pour monter ou descendre,
- resserrer les quatres poignées.

En règle générale, il y a lieu de régler le mandrin à une hauteur telle, qu'en position haute, il reste un espace d'environ 2 cm au dessus du bouchon placé sur le goulot.

Cette indication n'est qu'approximative, car il faut tenir compte de la hauteur du bouchon et de la longueur du filetage.

De plus, il peut être nécessaire, dans des cas exceptionnels, de tenir compte de la position basse du mandrin, afin que celui-ci ne vienne pas heurter le centreur de bidons ou de flacons en absence d'emballage.

3.7 - Arrêt d'urgence

Le moteur ne fonctionne que :

- si le carénage est fermé,
- l'arrêt d'urgence est déverrouillé,
- la protection thermique du moteur n'est pas enclenchée.

IV - ENTRETIEN

Considération de sécurité : Pour toute intervention sur la machine, assurez vous que celle-ci soit bien hors tension, que l'alimentation pneumatique est coupée ou que vous ne risquez pas de vous faire surprendre.

Le niveau sonore de la machine est inférieur à 75 décibels.

La tension de la courroie du moteur de la tête de vissage est à surveiller.

V - DEPANNAGE ET PIECES DE RECHANGE

Dépannage

Lorsqu'une panne a été détectée et que le problème n'est pas résolvable par vos propres moyens, s'adresser au fabricant :

Société M.O.M.
19, allée Louis Bréguet
93421 VILLEPINTE Cedex
Tel : 01.48.60.11.70
Fax : 01.49.63.80.62

Pour toute correspondance, préciser le type de machine et la date de mise en service. Bien détailler le problème survenu.

- Prendre les valeurs indiquées par les différents afficheurs.
- Prendre les états des voyants et des différents organes.

Ceci nous permettra de cerner plus rapidement le problème et l'origine de la panne et votre machine sera remise en route plus rapidement, soit en intervenant vous même par les indications que nous vous aurons données, soit en envoyant chez vous un technicien .

VI - MANUTENTION, STOCKAGE, CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON

6.1 - Manutention

La visseuse semi-automatique possède des organes nécessitant des précautions lors de sa manutention.

Veiller à ne pas manutentionner la machine :

- par la tête de vissage,
- par son coffret électrique. Veiller à ne pas infliger de chocs sur le coffret électrique.

Nous vous conseillons de la déplacer à l'aide d'un chariot élévateur dont les pales seront glissées sous le bâti de la machine, le mieux étant de la prendre sur le côté, entre les pieds avant et les pieds arrière.

6.2 - Stockage

Le stockage de la visseuse semi-automatique doit se faire impérativement dans un endroit sec et abrité.

En aucune façon la machine ne doit se trouver stockée dehors.

Le lieu de stockage doit être dépourvu de poussières. Le cas échéant, prévoir la couverture de la machine par une housse en plastique.

6.3 - Conditionnement

Il est préférable de conditionner la visseuse semi-automatique de façon à éviter tout endommagement ou détérioration lors du stockage, de la manutention ou de la livraison.

La caisse s'avère être le moyen le plus sûr.

De plus, vérifier que le câble de raccordement, s'il y a, ne soit pas volant. L'attacher au bâti dans le cas où la machine n'est pas emballée.

6.4 - Transport

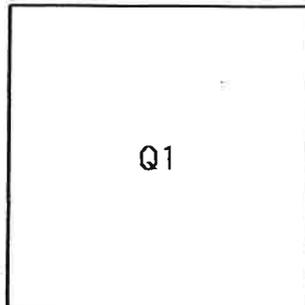
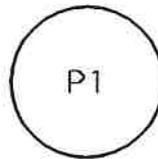
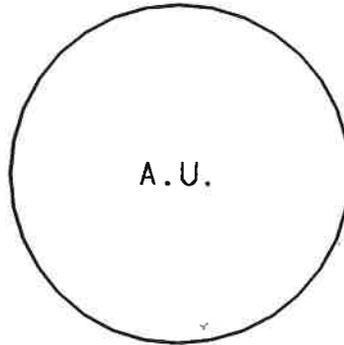
La machine ou son emballage doit être fixé et calé par rapport à son moyen de transport. Il faudra donc sangler et vérifier que la machine ne peut pas bouger.

Vérifier aussi que d'autres produits transportés ne viennent pas buter ou frotter contre la machine.

Respecter les consignes de conditionnement.

VII - SCHEMAS DE CABLAGE

Ce plan est la propriété de M.O.M. et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation

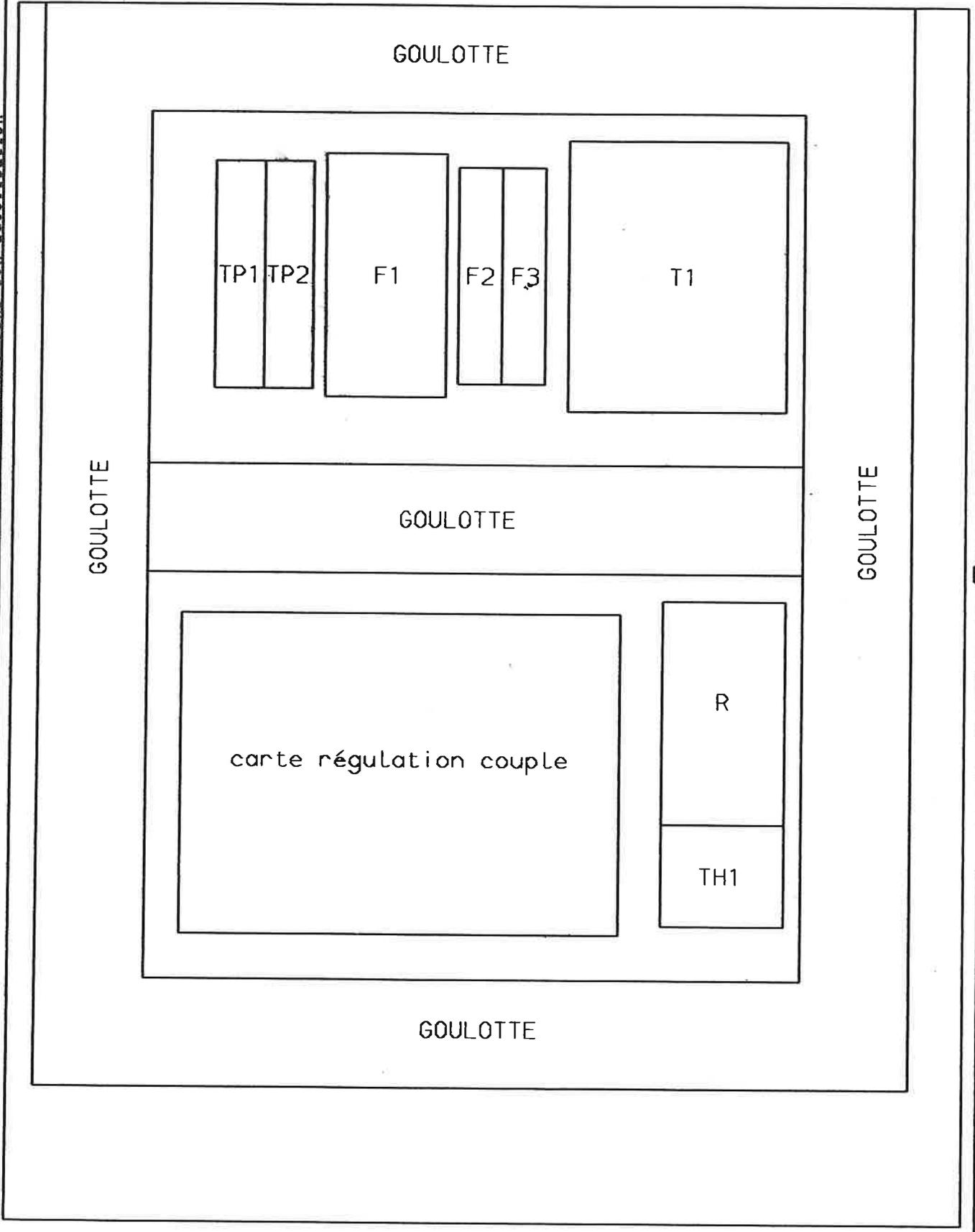


P
O
N
M
L
K
J
I
H
G
F
E
D
C
B
A

D
C
N
M
T
V
T
T
C
L
L
C
K
D
K

8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1

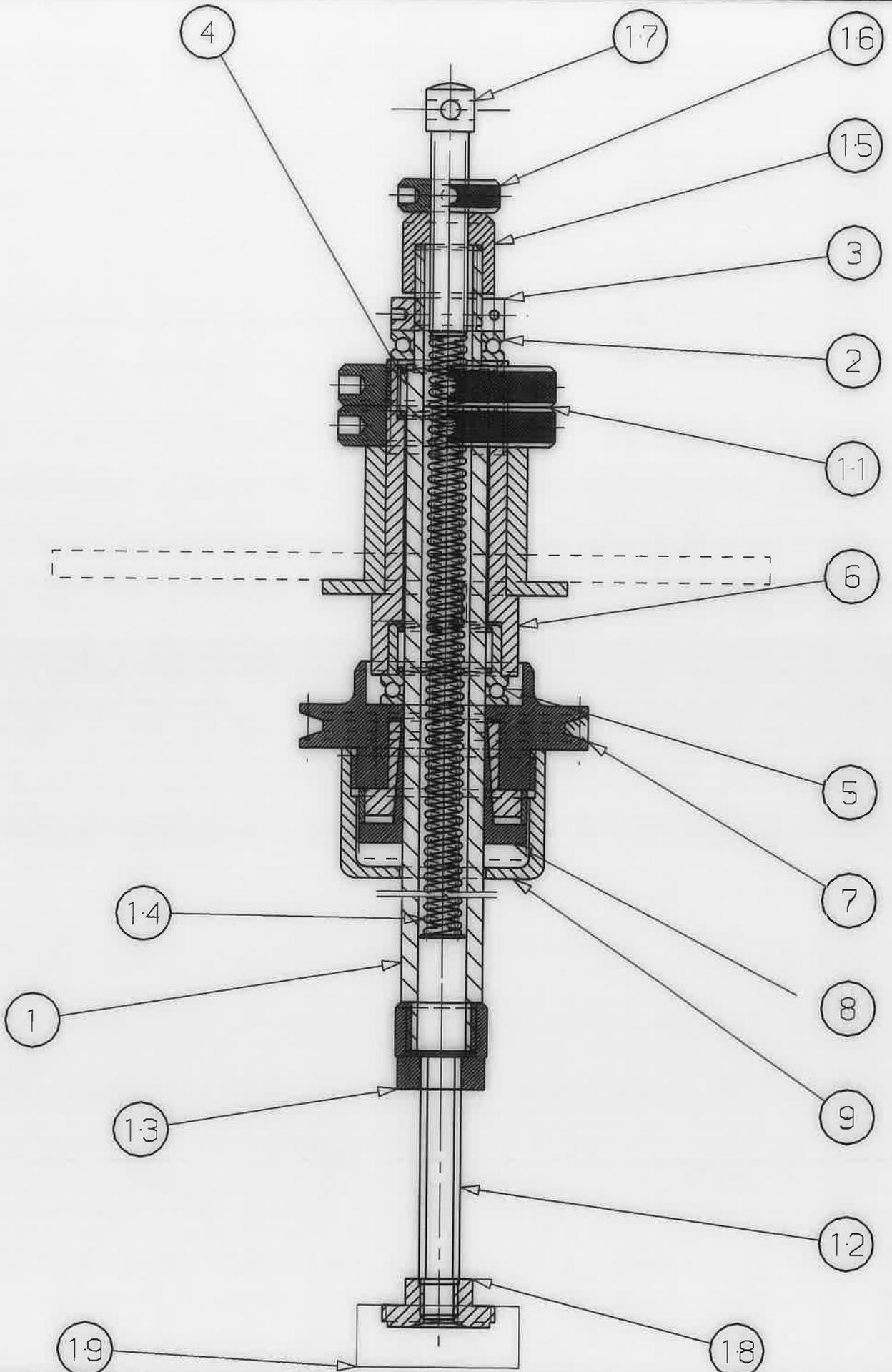
Ce plan est la propriété de M.O.M. et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation



P
O
N
M
L
K
J
I
H
G
F
E
D
C
B
A

8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1

Ce plan est la propriété de M.O.M. et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation

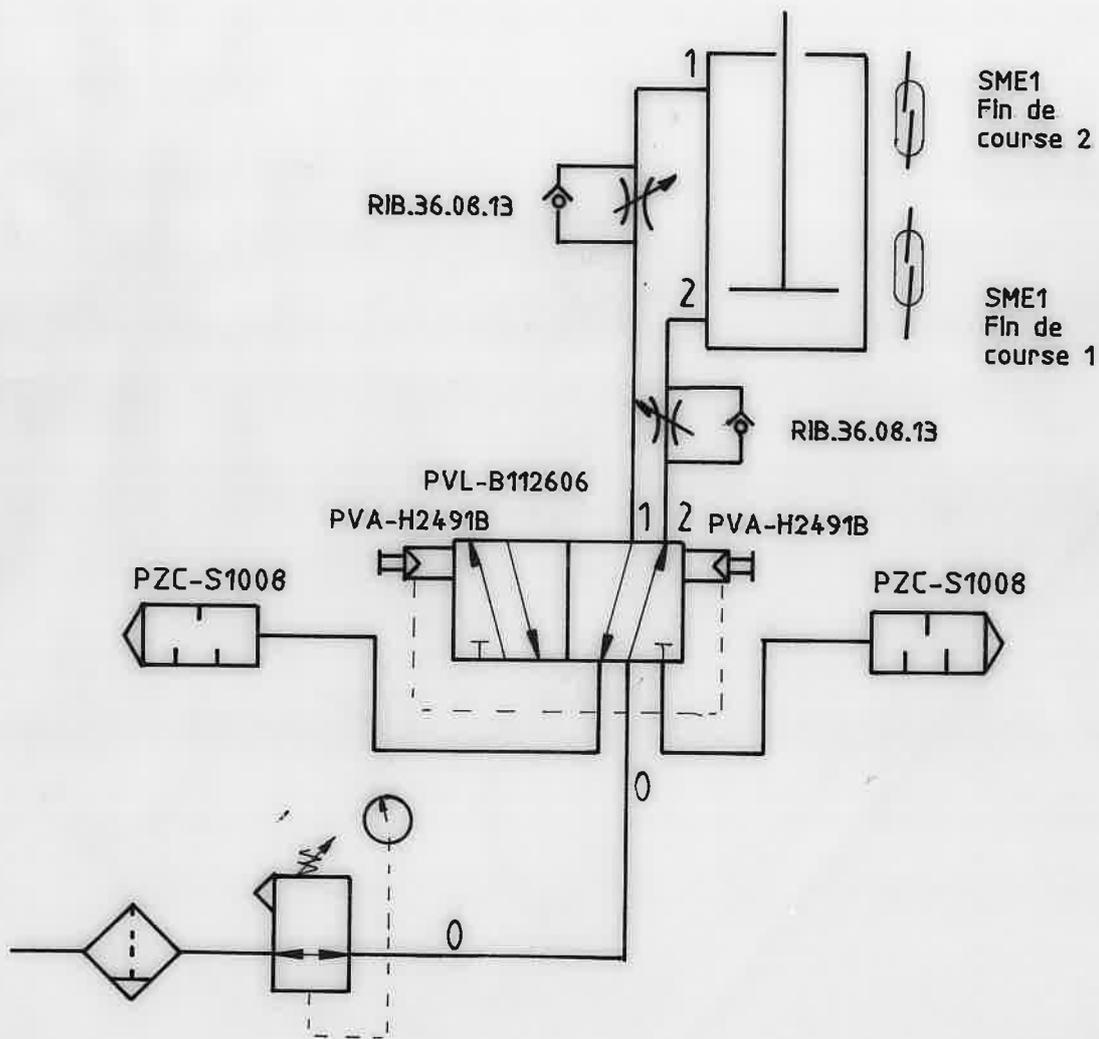


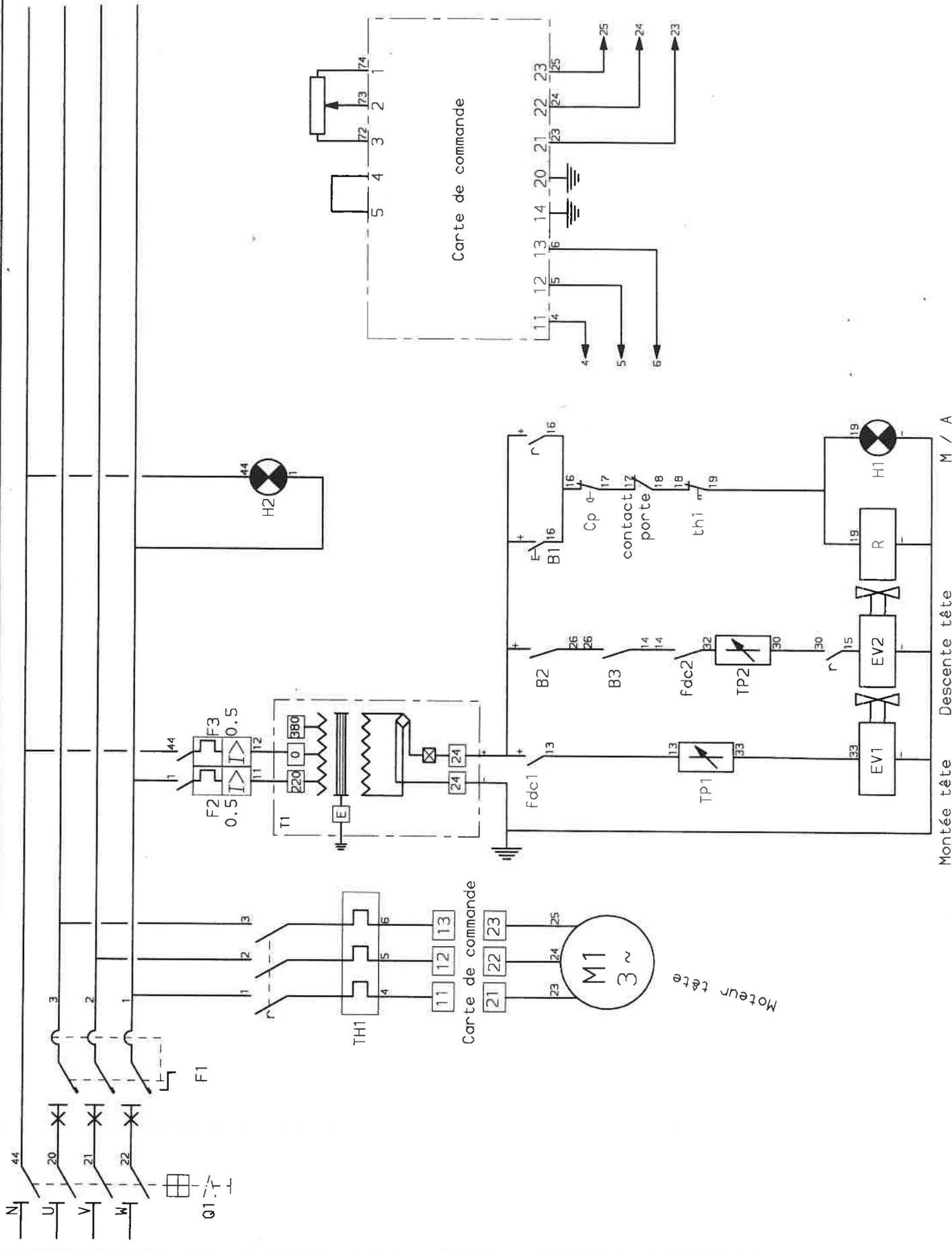
9203-27

CIRCUIT PNEUMATIQUE

Visseuse 669

Vérin DNN-5040-PPV-A





Faite à Villepinte, le 23 décembre 1998

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Je soussigné directeur de

LA MAIN D'OEUVRE MECANIQUE S.A.
19 Allée Louis Bréguet
93421 VILLEPINTE Cedex

certifie que le matériel neuf désigné ci-après :

1 VISSEUSE SEMI-AUTOMATIQUE TYPE 669 N° S 236

est conforme aux dispositions réglementaires :

- directive 89/392/CE
- modifiée par les directives 91/368/CE - 93/44/CE - 93/68/CE
- introduites par les décrets du 29 juillet 1992 D92766 - D92767

B. DERANGERE
Directeur Général



CONSIGNES DE SECURITE

Lisez et observez ces instructions avant d'utiliser votre matériel.

Conservez ces instructions de sécurité !

1 - Veillez à toujours garder un environnement de travail bien ordonné.

Tout désordre dans l'environnement de travail augmente le risque d'accident.

2 - Tenez compte des facteurs extérieurs.

N'exposez les armoires électriques ni à la pluie, ni à des projections d'humidité, de vapeur ou de poussières. Veillez à ce que la zone de travail soit bien éclairée. A défaut d'une spécification écrite dans la notice d'utilisation, ne mettez jamais la machine sous tension si des liquides ou des gaz inflammables se trouvent à proximité.

3 - Tenez les personnes non autorisées éloignées.

N'autorisez aucune tierce personne à toucher la machine, ou ses câbles. Lorsque la machine n'est pas utilisée, elle doit être convenablement rangée. Dans le cas où des éléments sont démontés ou ouverts, il est nécessaire de signaler la zone correspondante, dont l'accès doit être interdit, et d'interdire toute remise sous tension avant remise en ordre.

4 - N'utilisez pas votre machine à d'autres fins que celles qui ont été explicitement définies lors de son acquisition. Ne modifiez ni son usage principal, ni ses fonctionnalités.

Par exemple :

- n'utilisez pas une zone de carénage comme tablette de rangement,
- ne montez pas sur la machine,
- n'exposez pas des matériels ou matériaux dans les enceintes ou dans les bâtis de la machine,
- ne posez aucun objet sur les armoires électriques.

5 - Préservez l'espace autour de la machine.

Il doit être possible de circuler librement autour de la machine et d'ouvrir les portes et panneaux. Laissez toujours un espace suffisant entre les murs et la machine.

Libérez les abords de toute accumulation d'objets et cartons.

N'obstruez pas et ne gênez pas la ventilation des armoires électriques et de la mécanique.

Conservez un sol sec, propre et dégagé.

6 - Portez des vêtements de travail appropriés.

Ne portez ni vêtements larges ni bijoux. Ils pourraient être happés par les pièces en mouvement. Dans certains cas, il est recommandé de porter des gants et des chaussures de sécurité à semelle antidérapante. Si vos cheveux sont longs, coiffez vous d'un filet à cheveux.

**7 - Protégez votre visage.**

Portez des lunettes de protection si vous devez intervenir dans l'enceinte de la machine.
Utilisez aussi un masque si le travail exécuté produit de la poussière.

8 - Travaillez toujours en position stable.

Évitez d'adopter une position fatigante pour le corps.
Veillez à ce que votre appui au sol soit ferme et conservez l'équilibre à tout moment.
Ne laissez jamais la machine sur un sol instable ou sur un socle, tel une palette.
Ne laissez jamais le sol devenir glissant ou sale.

9 - Entretenez votre machine soigneusement.

Observez les directives.
Notez les dates et la nature des opérations d'entretien.
Vérifiez régulièrement l'état des presse-étoupe, des gaines et des câbles. En cas de dégradation, faites les changer par un spécialiste.
Maintenez la machine propre.
Assurez-vous que toutes les vis permettant de fixer les carters sont en place.
Tenez les poignées des portes sèches et exemptes d'huile et de graisse.
Si la machine est équipée de portes avec contacts de sécurité, vérifiez une fois par mois le bon fonctionnement de la sécurité associée à chaque porte.

10 - Ne laissez jamais de clés sur la machine .

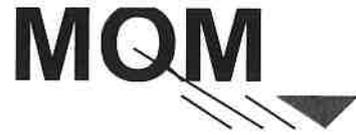
Ne laissez jamais les clés pour ouvrir une porte d'armoire électrique , un bâti, ou un panneau.
Avant de mettre la machine en marche, assurez-vous que vous ne laissez pas des outils ou des outillages dans l'enceinte de la machine. Si des fonctions de pilotage de la machine sont assurées au moyen d'interrupteurs à clés celles-ci ne doivent jamais rester sur la machine.

11 - Soyez toujours vigilant

Observez votre travail. Usez de bon sens et soyez toujours prudent. Ne vous laissez pas distraire.
Ne laissez pas masquer votre vue. N'accédez pas de zone dont la sécurité est hors service.

12 - Contrôler toujours que votre machine est en état.

Avant de mettre en marche la machine, vérifiez soigneusement le parfait fonctionnement des dispositifs de sécurité ou des pièces légèrement endommagées. Vérifiez que le fonctionnement des pièces en mouvement soit correct, qu'elles ne se grippent pas ou que d'autres pièces ne soient pas endommagées. Tous les composants doivent être montés correctement et remplir les conditions pour garantir le fonctionnement impeccable de la machine. À défaut de toute autre directive expressément précisée dans la notice d'emploi, tout dispositif de sécurité et pièce endommagés doivent être réparés ou échangés de manière appropriée par un spécialiste. Tout interrupteur de commande défectueux doit être remplacé par un spécialiste. N'utilisez jamais un appareil dont l'interrupteur n'est plus en mesure ni de mettre en marche ni d'éteindre l'appareil correctement.



13 - Faites réparer votre machine par un spécialiste.

Ce matériel est conforme aux règles de sécurité en vigueur. Toute réparation doit être faite par un spécialiste et uniquement avec des pièces d'origine sinon elle peut être cause de risques graves pour la sécurité de l'utilisateur.

14 - Utilisez exclusivement des outillages fournis par le constructeur.

L'utilisation d'accessoires ou d'outillages autres que ceux recommandés ou proposés par le constructeur peut entraîner une détérioration de la machine, et signifier pour vous un danger personnel de blessure.

15 - Raccordez convenablement votre machine.

N'utilisez que du câble homologué pour cet usage (cf. marquage correspondant). Faites réaliser ce raccordement par un spécialiste. Assurez-vous de la comptabilité du régime de neutre et de l'intensité de court circuit (Icc) avec les schémas fournis. Faites vérifier que la protection en tête de ligne est bien adaptée à la machine que vous raccordez.

16 - Contrôlez l'adéquation de votre site à la machine.

La machine est équipée de protections et carénages conformes à la législation en vigueur. Ces protections et carénages ont été conçus pour une machine posée au sol et des personnes circulant sur ce même sol. Dans le cas où des personnes ont accès de façon différente (mise en place d'une plate forme, d'une fosse, d'un escabeau, etc...) les protections et carénages doivent faire l'objet de modifications. Ces modifications doivent être réalisées par un spécialiste.

17 - Raccordez tous les flux.

Si la machine est équipée de dispositifs d'aspiration des poussières ou vapeurs, il est nécessaire de raccorder les buses correspondantes à la source de l'usine. Lors de l'installation, assurez-vous que toutes les buses sont raccordées et que la source possède le débit suffisant.